

LE CARNET / ANNONCES LÉGALE

GROGNE Contre la suppression du commissariat aux comptes dans les SAS

La colère des commissaires aux comptes

GRENOBLE

Les fulminent. Et c'est un euphémisme. Depuis le 19 mai, trente compagnies régionales des commissaires aux comptes ont sonné la mobilisation générale contre un article figurant au projet de loi de modernisation de l'économie porté par le Gouvernement. Pointé du doigt, l'article 14 prévoit que les SAS (Sociétés par actions simplifiées), en dessous de seuils restant à préciser, seront « dispensées de la certification des commissaires aux comptes ».

Branle-bas de combat: 18 000 commissaires au compte adoptent une motion rejetant l'article, 500 d'entre eux ont manifesté dans les rues de Toulouse le 20 mai,

beaucoup plus sont attendus le 27 mai dans les rues de Paris.

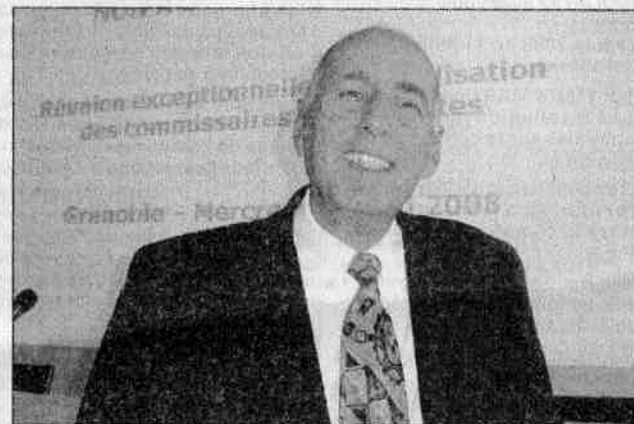
Les raisons de leur ire sont multiples. Salvatore Cimmino, président de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Grenoble, constate que la mesure n'a été prise « sans aucune concertation », qu'elle va à l'opposé « des confirmations par écrit des Ministres de la Justice successifs quant à la volonté du Gouvernement de s'opposer à toute modification du champ d'intervention des commissaires aux comptes ». Et qu'elle va « à l'encontre de la confiance dont l'économie a besoin ».

Préjudiciable

Mais également, qu'elle est

extrêmement préjudiciable pour plusieurs raisons. « Avec ce projet de loi, 80 % des SAS échapperaient à l'obligation de contrôle. Le risque est qu'un pan entier de l'économie ne soit pas sécurisé par la mission du CAC, techniquement fiable et déontologiquement forte. De plus, ce projet de loi, qui conduirait à la suppression de 2 000 mandats de commissariats aux comptes sur les 5 000 entités commerciales de la compagnie de Grenoble, revient sur des engagements pris, quant à la politique de sécurité financière du gouvernement, par la Garde des Sceaux, Rachida Dati, lors des Assises nationales de la Compagnie nationale en novembre 2007 ».

Il s'inquiète par ailleurs sur



Salvatore Cimmino : « Ce projet est à contre-courant d'une politique de sécurité financière ».

la « brèche » ainsi ouverte dans laquelle pourraient s'engager certaines sociétés anonymes, ou sur les conséquences négatives sur l'ac-

cueil des stagiaires de l'expertise comptable, assuré pour deux tiers par les commissaires aux comptes.

O. P.

VACANCES D'ÉTÉ

Avec l'association nationale Temps jeunes

Durant les prochaines vacances d'été 2008, plusieurs séjours à thème sont proposés aux enfants. Temps jeunes est par ailleurs la première association nationale à être certifiée ISO 9001 pour l'organisation de ses séjours. Un gage de sécurité et de sécurité pour les milliers de parents qui nous confient chaque année leurs enfants en vacances.

Voici quelques exemples de séjours proposés au départ de Lyon et de Grenoble, encadrement Bafa compris, du 4 au 17 juillet, du 18 au 31 juillet, du 1^{er} au 14 août et du 15 au 28 août.

"Moto mômes" à Luc-en-Diois dans la Drôme pour les 6-11 ans, séjour de découverte en toute sécurité, encadré par des animateurs spécialisés. Circuit

aménagés de vacances "Robin Hood" 6 ans au Oisans Savoie, circuit exceptionnel idéal pour les refuges « d'orientation des ânes » "Ratatouille" Plagne et Savoie, découvrez recettes de jeu, composites frontiers danses, coutumes sans oublier savoyardes

Renseignez-vous au 04 72 et au 04